**Modèle d’arrêté portant attribution d’une prime exceptionnelle covid-19**

**établissements et services publics sociaux et médico-sociaux**

Le Maire de la Commune (ou le Président) de ...................................

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique et notamment ses articles 87, 88, 111 et 136.

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d’urgence pour faire face à l’épidémie de Covid-19,

Vu la loi n°2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificatives pour 2020, en son article 11,

Vu le décret n° 2020-711 du 12 juin 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique de l'Etat dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Vu la délibération n° …………………. du (date) fixant le montant maximum de la prime exceptionnelle,

Considérant que M./Mme …………………………. (nom, prénom), (grade, titulaire, stagiaire, contractuel, agent de droit privé, apprenti), peut bénéficier de la prime exceptionnelle,

Considérant qu’il/elle a exercé ses fonctions entre le 1er mars et le 30 avril 2020,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : M./Mme …………………............................................bénéficiera d’une prime exceptionnelle de ………………… (montant) euros (base temps complet).

**ARTICLE 2** : Cette prime sera versée au titre du mois de ……………(indiquer les modalités de versement : en un ou plusieurs fois, le ou les mois de paiement) et sera proratisée en fonction du temps de travail. Cette prime est exonérée d’impôt sur le revenu, de cotisations et de contributions sociales. Cette prime est non reconductible.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

1. Monsieur le Receveur Municipal,
2. L’intéressé(e)

Fait à ......................................., le ......................

Le Maire,

L’autorité territoriale :

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif ou par l’application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr/) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
* Parvenu en Préfecture (ou Sous-Préfecture) le ........................
* Notifié à l’intéressé(e) le ......................................

Signature de l’agent :